

Le référentiel budgétaire et comptable M57

Durée : 2 x 3 heures

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Directeur ou directrice financier
- Agent en charge de gestion budgétaire, financière et comptable
- Agent chargé du suivi de l'inventaire
- Ordonnateurs et/ou élus en charge des finances

Prérequis

- Maîtriser les règles budgétaires et comptables applicables au secteur public local
- Préparer cette formation en amont (visionnage des documents, quiz éventuels ...)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Appréhender l'environnement juridique et normatif de l'élaboration des normes du secteur public local

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Environnement juridique et normatif de l'élaboration des normes comptables
 - Les spécificités comptables du secteur public local
 - Le processus d'élaboration normative
 - Point d'actualité sur les normes en cours d'élaboration
 - ...
- L'instruction budgétaire et comptable M57
 - Principes, apports et champ d'application de la M57
 - Les apports sur le plan comptable (actifs, provisions, états financiers, événements post-clôture)
 - Les apports sur le plan budgétaire (fongibilité des crédits, gestion pluriannuelle, dépenses imprévus, règlement budgétaire et financier)
 - ...

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle virtuelle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Auto-learning : parcours préparatoire (vidéo, quiz..)
- Quiz
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaire d'évaluation de la formation

